

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 15-2024  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 14-2006 AFIN  
D'AUTORISER LE RETRAIT MANUEL D'ESPÈCES FLORISTIQUES  
NUISIBLES ET D'ESPÈCES FLORISTIQUES ENVAHISSANTES  
DANS LA RIVE**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal peut modifier le Règlement de zonage n°14-2006 conformément aux modalités prévues à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ;

**ATTENDU QUE** ce projet de règlement sera soumis à une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 24 avril 2024 ;

**ATTENDU QU'** un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024;

**ATTENDU QU'** un projet de règlement a également été déposé à la séance ordinaire du 8 avril 2024 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Georges Bélec, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le projet de règlement numéro 15-2024, tel que déposé.

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1**

L'article 8.16 « Les ouvrages et travaux relatifs à la végétation sur une rive » du Règlement de zonage n°14-2006 est modifié par l'ajout, au 1<sup>er</sup> alinéa, du paragraphe i) qui se lit comme suit :

« i) le retrait manuel d'espèces floristiques nuisibles et d'espèces floristiques exotiques envahissantes dans le but de maintenir les fonctions écologiques de la rive, de contrôler les risques pour la santé humaine ou de maintenir un usage existant ».

**ARTICLE 2**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Josiane Alarie  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

---

Gaëtan Castilloux,  
Maire

Avis de motion : 8 avril 2024

Dépôt du projet de règlement : 8 avril 2024

Adoption du projet de règlement : 8 avril 2024

Transmission à la MRC : 9 avril 2024

Avis public pour la consultation publique : 9 avril 2024

Consultation publique 24 avril 2024

Adoption du règlement : 13 mai 2024

Transmission du règlement à la MRC: 14 mai 2024

Résolution du conseil de la MRC : xx xxxx 2024

Délivrance du certificat de conformité par la MRC : xx xxxx 2024

Publication de l'avis d'entrée en vigueur du certificat de conformité :  
xx xxxx 2024



Transmission du règlement et de l'avis d'entrée en vigueur à la MRC:  
**xx xxxx 2024**

PROJET